



CONSEIL DES JEUNES CITOYENS

ORDRE DU JOUR - SÉANCE PLÉNIÈRE

Mardi 23 mai 2023- 19H -

Modérateurs : Coline PILMES – Richard BILLARD

I - RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNICATION ET ORGANISATION :

Rapporteur : Minbi ROUX -

1/ NOUVEAU MANDAT 2022-2024

- Bienvenue aux nouveaux membres :
Paul KERENEUR (Ste-Marie)
Thomas RICARD (Ste-Marie)
- Démission
Il ne s'agit pas de démissions formulées de la part des membres mais d'une démission « d'office » puisque les membres concernés ne sont plus depuis plusieurs mois dans le « paysage » CJC.

Henriques CASSANGO
Gaël HERRAN ROSSO
- Nombre de Conseillers citoyens :
32
- Nombre de Conseillers associés :
2
- Répartition filles/garçons :
15 filles - 17 garçons
- Répartition établissements scolaires :
 - Sainte-Marie : 17 membres (15 plus les 2 nouveaux membres)
 - Descartes : 4 membres (6 moins les 2 démissions)
 - Théodore Monod : 1 membre (0 sur le précédent mandat)
 - Faculté : 4 membres
 - Collège HGA : 1 membre (0 sur le précédent mandat)
 - Hors commune : 5 membres

2/ PROJET « COMITÉ DE RÉDACTION CJC » - DOSSIER CJC DANS « LE VIVRE À ANTONY »
Rapporteur : Coline PILMES

Dans le cadre de la refonte du Vivre à Antony, le CJC, en collaboration avec le service communication, envisage d'élaborer un dossier complet « spécial CJC » (qui sortira au mois d'octobre 2023). Pour cela, des membres du CJC composent un « comité de rédaction » qui se réunira sur plusieurs réunions de travail (sujets à traiter, photos, maquette etc.).

À cette occasion les CJC auront l'opportunité de côtoyer différents professionnels dudit service :

- Christophe FERREIRA, responsable du service/rédacteur en chef ;
- Cécile ENSARGUEIX, rédactrice ;
- Patrick PLAS, photographe. Mise en place d'ateliers autour de la photo ayant pour objectif de voir la façon dont il est possible de traiter un sujet à travers la photographie. Et, ils traiteront concrètement les sujets choisis *via* la photographie pour le dossier CJC ;
- Nadia MESSAOUDI, en charge des réseaux sociaux. « Mention complémentaire » ayant pour objectif de voir la façon dont un sujet peut également être traité *via* les réseaux sociaux (en complément d'un traitement dans le « Vivre à Antony »).

Ce projet s'inscrit dans une perspective de pérenniser l'implication des CJC pour le traitement de sujets sur chaque numéro du Vivre à Antony. En effet, les CJC pourront proposer des sujets qui leur semblent important d'évoquer.

Ci-dessous le rétroplanning et en annexe le compte rendu de la première réunion :

< Mercredi 10 mai à 18 h

Conférence de rédaction au 11 Espace jeunes
Définition des sujets du dossier, des angles, d'une trame
Choix des personnes à contacter, à interviewer
Avoir une idée de la manière dont vous voulez vous présenter
Savoir qui fait quoi

< Samedi 20 mai à 14 h

Atelier photos animé par notre photographe Patrick
Venir dans la mesure du possible avec votre propre appareil

< Mercredi 31 mai à 18 h

Atelier sur la mise en page du dossier animé par notre maquettiste Charlène
Calibrage des textes et choix de l'emplacement des illustrations

< Mercredi 7 juin à 18 h

Retour des premiers textes et des premières photos et/ou illustrations
Ajustement rédactionnel

< Mercredi 14 juin

Retour des textes

II - RAPPORT DE LA COMMISSION SANTE PREVENTION SOLIDARITE ET LCD

1/ PROJET INTERGÉRATIONNEL AVEC LES SENIORS DE LA RESIDENCE RENAÎTRE *Rapporteur : Zoé IMJAHAD*

Nous sommes très heureux de vous informer que le projet intergénérationnel, en collaboration avec la résidence Renaître, continue et se diversifie.

En effet, l'envoi de cartes, débuté pour rappel à l'initiative des Fêtes de fin d'année, continue pour certains de nos membres. Cela permet de garder contact et renforcer les liens avec les personnes âgées, en souhaitant que ce lien perdure. Il était également prévu de faire une 2^{ème} rencontre physique avec les séniors de la résidence Renaître mais il a été compliqué de trouver des créneaux communs. En tout état de cause, cette volonté de rencontre est maintenue et elle sera répétée dans le temps sous différentes thématiques (jeux de société, repas partagé etc.)

Également, l'idée de l'organisation d'une kermesse avec les séniors à émerger au CJC.

Celle-ci aurait lieu au sein de la résidence Renaître le mercredi 28 juin. Nous installerons le matériel le matin, puis partagerons un déjeuner avec les séniors le midi. Finalement les stands ouvriraient à 14h. Les jeux proposés pourraient être des puissances 4, memory, des jeux de bois ou encore un chamboule tout et plus encore. Cette action se déroule également en collaboration avec des jeunes de l'association Pierre Kolhmann, qui eux aussi proposeront leurs stands, ce qui permettra de créer de nouveaux liens.

Projet voté à l'unanimité

2/ PARTICIPATION FORMATION PSSM *Rapporteur : Amandine PERRET*

Rappel : toujours dans une démarche qui consiste à former le plus grand nombre de CJC sur le Premiers Secours en Santé Mentale, il est convenu de bloquer des places pour toutes les formations qui sont programmées par le Service promotion de la santé. Un CJC avait déjà été formé sur une formation qui s'était tenue le 9 et 10 novembre 2022. Le 1^{er} et le 2 juin, à l'occasion d'une nouvelle session de formation, un 2 autres CJC seront également formés. **Les trois CJC formés sont issus de trois lycées différents permettant d'avoir dans chaque lycée des « ambassadeur » qui relayeront l'importance d'être formés sur le sujet de la santé mentale.** D'autres formations programmées entre 2023 et 2024 permettront d'y positionner d'autres CJC.

Projet voté à l'unanimité

3/ POINT D'ÉTAPE CONCOURS ÉGALITÉ FEMMES /HOMMES *Rapporteur : Camille SILVENTE*

Rappel :

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le CJC, dans le cadre de sa commission « prévention-santé-LCD-solidarité », propose un concours artistique portant sur la thématique « égalité femmes/hommes » en direction des collégiens et lycéens.

Le but est d'amener les élèves à porter une réflexion sur la thématique et à se saisir de la notion « d'égalité entre les femmes et les hommes » à travers une œuvre artistique réalisée par leur soin. Le concours avait été symboliquement lancé le mercredi 8 mars et devait se terminer le samedi 15 avril. Un mail de proposition avait été envoyé aux différents CPE et chef.fe d'établissements. Des affiches ainsi que les documents liés au concours (règlement et fiche d'inscription) avaient été déposés dans tous les établissements scolaires. Deux options étaient possibles :

- Les CPE ou des professeurs se saisissaient de la démarche et sensibilisaient et accompagnaient les élèves ;
- Ces derniers communiquaient simplement l'information. Les élèves souhaitant participer au concours le feraient en autonomie.

La plupart des établissements ont opté pour le scénario 2. En effet, bien qu'ils aient trouvé le projet extrêmement intéressant (la plupart des retours allaient dans ce sens) il était compliqué pour eux de se saisir pleinement de la démarche au regard du nombre de projets qu'ils ont à mener, les problématiques organisationnelles (gestion des urgences etc.) et la difficulté de mobiliser des professeurs qui se fait sentir par ailleurs sur d'autres projets.

Aussi, les délais proposés semblaient finalement courts, le CJC a donc décidé de décaler la date de fin du concours. Celle-ci étant fixée au 10 juin. Cette prolongation a permis à certain CPE de tenter une mobilisation d'élèves.

La CPE du collège Henri Georges Adam, de son côté, envisage de mobiliser un groupe d'élèves faisant partie du CVC.

La CPE du lycée Descartes a récemment échangé avec un professeur qui souhaitait mobiliser des élèves sur le concours. À suivre

Pour l'heure, les inscriptions sont les suivantes :

- 1 élève de François Furet ;
- 1 élève du collège Descartes ;
- 1 élève du lycée Descartes

L'idée est néanmoins de maintenir le concours jusqu'à la date de fin. Cependant, si le nombre de participant n'augmente pas ou augmente très peu, il sera difficile de donner du sens à la sélection qui devra être faite à l'issue du concours.

Question :

- Faut-il maintenir le concours même il n'y a que 3 inscrits ?
- Faut-il se baser sur une jauge de participation pour maintenir le concours ?
- Si oui, quelle jauge paraîtrait convenable ?

Rappel des gains :

- Carte cadeau de 50 euros pour le collégien
- Carte cadeau de 100 euros pour le lycéen.

IL a été décidé d'annuler le concours si jamais il n'y avait que les 3 élèves d'inscrits. Une vingtaine d'œuvres permettraient de le maintenir et de garder du sens.

Mme FAURET, Conseillère municipale déléguée aux activités périscolaires et aux relations avec les établissements d'enseignement secondaire, suggère de lancer le concours plus tôt (janvier par exemple) et de faire une finalité à l'occasion du 8 mars 2024, comme cela était initialement prévu, si jamais l'initiative se réitère pour 2024.

4/ BÉNÉVOLAT DISPOSITIF CINÉ-RELAX
Rapporteur : Alizée ALLEMAND

Le cinéma le select, en partenariat avec le CCAS, a mis en place, dans un but de rendre accessible la culture à tous, le dispositif « ciné relax ». Le ciné relax est un moyen pour les personnes souffrant de troubles du comportement de pouvoir se divertir *via* une séance de cinéma. En effet, il est parfois plus difficile pour ces personnes de suivre une séance dite "normale". C'est pourquoi un minimum d'aménagements sont apportés : lumière s'éteignant doucement, son abaissé pour ne pas agresser les oreilles sensibles, absence de publicités et de bandes-annonces. Ainsi dans cette belle action, le CJC a décidé de contribuer en apportant son aide et son soutien au dispositif. C'est pourquoi, le 10 juin prochain, plusieurs CJC se sont positionnés comme bénévoles afin d'accueillir au mieux ces personnes et de rester tout au long de la séance afin que tout se passe bien. La séance sera sur le film « Wahou » de Bruno Podalydes. Cette action fait écho à l'association culture relax qui organise ce genre d'événements partout en France dont le cinéma

le select est partenaire. La récurrence de cette action est d'une fois tous les deux mois environ les samedis et dimanches principalement.

Mme ROLLAND, Maire adjointe chargée de la culture et du patrimoine, félicite les CJC pour cette mobilisation. Elle explique également que ce dispositif existe aussi pour le théâtre.

Projet voté à l'unanimité

5/ RETOUR COMMISSION HANDICAP

Rapporteur : Jules NAHON

Le programme d'accessibilité se poursuit notamment avec l'aménagement de places de stationnement pour les PMR. En ce qui concerne les commerces, une plateforme recense les établissements antoniens accessibles. Enfin, des travaux d'aménagement des bâtiments de la Ville ont eu lieu, par exemple dans certains groupes scolaires et au poste de police municipale. Pour le logement, les bailleurs sociaux prennent à leur charge, à la demande de la personne en situation de handicap, la transformation de baignoire en douche. Le comité local handicap a participé à la consultation sur l'aménagement du Parc Heller et a souhaité qu'il y ait des cheminements exclusivement piétons. En ce qui concerne la petite enfance, le nombre d'enfants porteurs de handicap accueillis dans les crèches et à la halte jeux municipale a fortement augmenté.

Mme AUBERT, Conseillère municipale déléguée au handicap et aux relations entre générations, explique que la Commission Handicap traite des sujets plus larges que l'accessibilité. En effet, en lien avec différents services de la Ville, il est souhaité agir dans des domaines non soumis des obligations légales, notamment dans le domaine du sport, des loisirs etc.) Il s'agit là d'une volonté politique à l'échelle de la municipalité d'Antony.

6/ PROPOSITION IDENTIFICATION ACCESSIBILITÉ SUR PARCOURS PRÉDÉFINI

Rapporteur : Zoé IMJAHAD

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a pour habitude, une fois par an, de réaliser un parcours afin d'identifier l'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans la Ville.

Dans cette même dynamique, le CJC, quant à lui, propose d'élaborer un parcours au sein de la commune, réalisé par les membres du CJC et d'autres jeunes « invités CJC ». L'objectif est d'identifier certains points dans Antony qui leur semblent peu ou pas accessibles, à l'instar de portes, des rues trop inclinées, de bâtiments ou sanitaires parfois difficiles d'accès, les poignées de porte, etc...

Pour cela, il est préférable de tracer au préalable des trajets dans certains quartiers d'Antony, en particulier ceux les plus reculés et isolés.

Une idée afin de rendre le parcours plus réaliste, est celle de bander les yeux à certains membres du CJC, et que d'autres puissent le faire en fauteuil roulant, afin de comprendre davantage les difficultés que les personnes à mobilité réduite seraient susceptibles d'affronter durant leur trajet, et ainsi d'identifier plus facilement ces problématiques, afin de les répertorier.

Pour une identification plus pertinente, les CJC prendront connaissance des différentes normes liées à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Mme AUBERT, en charge du handicap, préconise d'explorer plutôt des lieux fréquentés. Par exemple des lieux où il y a des écoles, des infrastructures etc. En effet, il s'agirait de lieux concernés par le quotidien de personnes à mobilité réduite.

Projet voté à l'unanimité

RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTS LOISIRS ET PROJETS DES JEUNES

1/ POINT D'ÉTAPE PROJET RENCONTRE LASER RUN

Rapporteurs : Myriam DUCASSE

Rappel de la discipline : le laser run est une combinaison de deux disciplines du pentathlon moderne, qui demandent de courir et de tirer avec des pistolets lasers sur une cible, et tout ça le plus rapidement possible pour atteindre en premier la ligne d'arrivée. C'est en lien avec les sports olympiques qui arrivent en 2024.

Le projet Laser run arrive à son terme. En effet la manifestation est prévue pour le mardi 6 juin 2023. Celle-ci se déroulera au stade Georges SUANT de 10H à 17H.

2 établissements sont concernés : le collège Henri Georges Adam et le lycée Descartes.

2 classes du collège Henri Georges Adam participeront le matin et 6 classes de seconde du lycée Descartes l'après-midi.

Il était initialement prévu de faire un événement inter lycée, cependant, le lycée Théodore MONOD ainsi que l'institut Sainte-Marie ne pouvaient pas répondre favorablement à l'invitation. Les CJC ont donc dû s'adapter. Le collège Henri Georges Adam avait montré un intérêt pour faire participer des classes de 3^{ème}. Finalement cela n'est plus possible pour eux pour des raisons internes. Cependant ils ont proposé de faire participer deux classes de 4^{ème}. Les CJC ont par conséquent adapté la manifestation pour proposer néanmoins un bel événement aux participants. Voir planning déroulement en annexe

2/ POINT D'ÉTAPE PROJET CONSTRUCTION D'UN SKATE PARK

Rapporteur : Paul LÉBOUCHE

À la dernière séance était évoquée, dans le cadre du projet skate-park, la création de groupes pour que cette nouvelle infrastructure sportive soit à l'image de tous. La première réunion de consultation avec le groupe « famille » s'est tenue le mardi 16 mai 2023 en mairie (grande salle de réunion). Pour rappel, l'idée était d'intégrer les familles, mais principalement les enfants qui pratiquent du skate ou de la trottinette. Ainsi, des familles antoniennes ont eu l'occasion d'évoquer leurs souhaits ainsi que la façon dont elles imaginaient le nouveau skate-park.

Par exemple :

- La mise en place d'un code couleur pour les différentes difficultés de rampes
- L'intégration d'un pump track et d'une funbox
- La mise en place d'un éclairage hivernal
- L'installation de bancs et d'un point d'eau
- Couvrir le skate-park d'un toit

La réunion nous a permis de comprendre qu'il n'est pas aisé de faire cohabiter les différents niveaux. En effet, en fonction des niveaux, ce ne sont pas les mêmes modules ou difficulté de modules qui sont exploités.

La présence de Stéphane LARANCE, avec son expérience d'ancien pratiquant professionnel et ambassadeur des épreuves de skate et de BMX pour les Jeux olympiques de Paris 2024, a permis de comprendre, entre autres, les différents besoins et de porter la réflexion sur la façon de « contenter » tous les pratiquants, par le biais de modules qui présentent cet avantage.

La consultation de ce groupe famille, puis à venir, celle du groupe « porteur du projet » affinera la réflexion, avec l'appui de l'AMO « Antidote » sur l'allure de ce futur espace de glisse. Différentes questions sont en réflexions en parallèle comme les dimensions dont nous disposons par exemple. Il faut d'ailleurs noter que la ville de Massy est animée, elle aussi, d'un projet de rénovation de son skate-park. L'objectif futur est donc de créer une synergie entre nos deux infrastructures pour que les générations futures puissent progresser dans différents skate-parks modernes et adaptés.

Partie technique :

Les études ci-dessous ont été lancées par le service Espaces vert

- Relevé topographique et détection des réseaux qui permettront d'avoir un plan précis du côté de l'existant,
- Diagnostic amiante, afin de s'assurer qu'il n'y en ait pas sur le site

Aussi, il semblerait qu'il soit aussi nécessaire de faire réaliser des analyses géotechniques du sol. Pour cela, une réunion s'est tenue lundi 22 mai directement sur le site du skate-park.

Partie finance :

Le service Espaces Verts a engagé le devis en comptabilité concernant la partie MAO.

M. DI PALMA, Conseiller municipal délégué à l'éducation prioritaire et aux dispositifs de réussite éducative, invite Paul, membre du Conseil des jeunes citoyens, porte-parole du projet a expliqué ce qu'est un pumptrack.

Paul explique simplement qu'il s'agit d'une piste en boucle, constituée de bosses et de virages relevés, qui peut être utilisée avec différents équipements sportifs, dont les VTT ou les BMX.

3/ RETOUR SUR LA COURSE CARITATIVE ORGANISÉE PENDANT LE SEMI-MARATHON *Rapporteur : Aloys SCHREIBER*

Comme chaque année, la Ville organise une journée sportive composée de départs successifs de courses de distances différentes jusqu'au semi-marathon. Cette année, dans la perspective d'organiser des événements de plus en plus éco-responsables, le semi-marathon 2023 représentait le 1^{er} événement pilote. À ce titre, une réflexion a été menée pour mettre en place une course plus responsable. Pour ce faire : proposition de gobelets réutilisables, de médailles en bois et suppression des emballages. Pour s'inscrire dans cette démarche, le CJC avait décidé de proposer une course caritative au profit de « Ma p'tite échoppe », épicerie coopérative et solidaire.

Ainsi, sans rechercher la performance, les CJC ont parcouru 5,5 kilomètres en étant parrainés par leurs proches, voisins, profs, amis ou même conseillers municipaux. Pour cette opération, le CJC a réussi à récolter 1000 euros de dons.

Le CJC a contribué à accroître le volet éco-responsable en ajoutant également un volet solidaire à la démarche.

En effet, l'intérêt de cette action est double :

- o Les CJC courent afin de récolter des dons qui serviront à soutenir des étudiants précaires (Notion de solidarité)
- o Ces étudiants sont soutenus par le biais d'une aide alimentaire avec des produits bios, locaux et de saison (démarche écoresponsable).

Certains CJC avaient au départ prévu de ne courir que la moitié du parcours, aussi, dans la dynamique du groupe, l'entraide leur a permis d'aller au bout du parcours. Ils se sont donc surpassés pour la bonne cause.

Pour nous remercier, l'épicerie nous a invités à sa soirée destinée à remercier ses donateurs ; soirée durant laquelle les CJC ont pu échanger avec les personnes présentes en communiquant la vocation du CJC à Antony.

4/ FÊTE DE LA MUSIQUE *Rapporteur : Élodie VO*

Le 17 mai 2023, les CJC ont participé à la sélection des groupes amateurs à l'espace Vasarely pour le concert à l'occasion de la fête de la Musique. Les auditions pour les groupes amateurs se sont réalisées sur écoute, avec un vidéo projecteur permettant de projeter les vidéos YouTube des différents groupes. Cette année 46 artistes ont proposé leur candidature. Une première

sélection avait été fait par les agents de Vasarely, permettant ainsi de ne pas trop faire durer les auditions réalisées le 17 mai.

Les auditions se déroulées comme suit :

Chaque CJC avait une feuille pour y noter des observations avec les noms des artistes qu'ils écoutaient un par un. Ensuite après chaque écoute, chacun des CJC devait détailler ce qu'il pensait de l'artiste. Sur les 31 artistes, les CJC en ont retenu 9 après un classement qui faisait suite à une argumentation des choix et à une attribution de points donnés par chaque CJC et les agents du service culturel.

Parmi les 9 sélectionnés, 6 seront retenus. Les 3 restants seront sur liste d'attente au cas où il y aurait des désistements.

Ci-dessous les différents styles de musique proposés :

- Pop rock 70' 80'
- Hard rock
- Électro pop
- Pop soul rock
- Funk fanfare

Certains artistes seront seuls sur scène avec bande-son, d'autres seuls avec guitare, et d'autres encore en groupe avec un orchestre. Nous avons pu entendre de belles voix, des chansons entraînantes, rythmées, avec des instruments variés.

Cette année, la fête de la Musique se déroulera au parc Bourdeau le 21 juin, et est ouverte à tous. Une loge sera réservée au CJC. Dans celle-ci, avant le début du concert, le CJC pourra ainsi en profiter pour poser diverses questions aux artistes afin de bien les présenter au public une fois sur scène.

Le concert débutera vers 19h se finalisera vers 23h30

Au cours de la soirée, les CJC mettront également à disposition du public des bouchons auditifs.

En fin d'échange sur le sujet, Camille, membre du Conseil des jeunes citoyens, demande si c'est la mairie qui choisit l'artiste lorsque des concerts « professionnels » sont organisés.

Mme ROLLAND, Maire adjointe chargée de la culture et du patrimoine, répond par l'affirmatif en expliquant qu'il n'est pas facile de trouver des artistes au regard des critères qu'elle évoque :

- Pleine air ;
- Artiste francophone ;
- Cachet abordable ;
- Artiste que soit dans l'actualité (avec un disque qui sort) ;
- Enfin, un artiste qui soit en tournée.

5/ POINT D'ÉTAPE ORGANISATION GRAND TOURNOI DE JEU VIDÉO

Rapporteur : Robin JACQUOT

Rappel : organisation d'un grand tournoi de jeu vidéo ludique à destination des jeunes de la Ville, mais également des familles. Dans cette optique, proposer un grand tournoi de « smash bros » qui réunirait des jeunes portés sur les jeux vidéo ainsi que des stand annexe « grand public », permettant ainsi un événement familial.

L'événement a été positionné sur la date du 28 octobre et se déroulera à Vasarely. Cette date tombe pendant les vacances scolaires et à ce titre, il a été évoqué des réserves quant à la date par crainte de ne pas toucher un grand nombre de jeunes, car ces derniers seraient susceptibles de partir en vacances. Il avait été proposé d'inscrire l'événement dans le cadre de la fête de la science prévue le 15 octobre à Malraux. À la suite de cela, le coordinateur CJC, Alina AKHMEROVA, Chargée de mission Smart city, ainsi que le prestataire ont réalisé une visite de

Malraux afin d'observer les possibilités qui s'offraient pour réaliser l'événement sur Malraux. À l'issue de la visite, beaucoup de réserves ont été évoqué de la part du prestataire. Ci-dessous les différents éléments retranscrits par le prestataire.

Concernant Malraux

- Les inconvénients :
 - La salle est vraiment mal située géographiquement (difficile d'accès)
 - Il a été mentionné la mise en place de navettes, cependant cela va à l'encontre des événements écoresponsables
 - Il n'y a pas de quoi manger dans les alentours et cela pourrait être un vrai frein pour venir si les personnes ne sont pas véhiculées.
 - L'événement s'adresse aux jeunes et en général, ils ne sont pas trop véhiculés
 - L'endroit n'est pas valorisant pour l'image de la Ville et la salle est vraiment « rétro »
 - Il n'y a pas d'internet de disponible stable donc cela amène deux problèmes : cela limite les activités gaming et empêche une rediffusion de l'évènement *via* les réseaux
 - La salle est beaucoup trop petite pour accueillir un grand public
 - Des dépenses qui pourraient être évitées devraient être faites pour "embellir la salle". Ce budget pourrait être injecté de manière plus pertinente.

- Les avantages :
 - L'espace verre est très sympa est peut-être exploitable pour un pique-nique et barbecue sur le midi
- Se greffer à Antony Science est un + si on ajoute de l'activité gaming dessus car ceci permet une expérience diverse dans un autre cadre avec des identités bien distinctes

- Les plus de l'événement, si l'événement à Vasarely :
 - Très accessible
 - Au cœur de la Ville
 - Fera profiter les commerçants locaux
 - Meilleure image de la Ville
 - Les jeunes pourront plus simplement se déplacer
 - Plus simple d'un point de vue logistique et potentiellement moins coûteux vu que la salle est déjà équipée
 - internet disponible
 - Possibilité de faire un événement « emblématique » comme cela s'est fait à Versailles ou à L'Hay les rose

Outre les arguments avancés ci-dessus, le prestataire a évoqué son expérience s'agissant de dates d'événements qui seraient, *a priori*, moins fréquentés au regard de réserves pourtant légitimes (périodes de vacances, vacances estivales, périodes de fêtes de fin d'année etc.) en expliquant que les événements type tournoi de jeux vidéo, avaient un impact considérable sur le public concerné et que ces derniers n'avaient aucunement de difficultés à rassembler de façon systématique un nombre extrêmement conséquent de participants.

Au regard de cela il est souhaité maintenir l'événement le 28 octobre à Vasarely

Projet voté à 17 voix pour et 1 voix contre

IV - RAPPORT DE LA COMMISSION « TRANSITION ECOLOGIQUE / DEVELOPPEMENT DURABLE » :

1/ RETOUR SUR LE COMITÉ VÉLO DU MARDI 9 MAI
Rapporteur : Aloys SCHREIBER

Ce comité était consacré à la présentation du dispositif de vélo en libre-service « Zoov » et de ses concurrents afin de sensibiliser les membres du Comité au fonctionnement de ses entreprises privées ou de la région Île-de-France. Cela avait pour objet de procéder ensuite à la proposition de nouveaux emplacements de stationnement virtuels « Zoov » sur la Ville d'Antony, en effet le « freefloating » est désormais impossible sur cette application.

2/ RETOUR SUR LA SOIRÉE PROJECTION-DÉBAT AU CINÉMA LE SÉLECT DU 12 MAI
Rapporteur : Camille SILVENTE

Rappel :

Dans le cadre de la Commission « développement durable-écologie » il avait été souhaité, à l'occasion de la SERD de mettre en place une soirée « projection-débat » sur la thématique environnementale. La démarche consistait à proposer un film traitant de la thématique suscitée, qui serait suivi d'un débat. Une exposition serait également proposée, installée dans le hall du cinéma ainsi qu'un quiz sur la thématique. Dans cette perspective le CJC avait établi une liste de films accompagnés de sujets (plus précis) qui pourraient être traités à l'occasion du débat. La soirée était initialement prévue sur le mois de mars ou avril 2023.

Ci-dessous la liste des films qui avaient été proposée ainsi que les sujets pour le débat :

- Rio 2 : la déforestation
- Des abeilles et des hommes : disparition des pollinisateurs
- A plastic océan : pollution marine
- Into the wild : rapport à la nature
- Le voyage de Chiro : pollution marine
- La princesse Monoké : déforestation
- Trashed : surproduction de déchets
- Home : conséquences anthropiques
- Climate exodus : réfugiés climatiques
- Simpson
- Seven sisters : surpopulation
- Tant que le soleil frappe : menace sur les écosystèmes
- Sous le dôme : inaction politique/effet sur la santé/action civile
- Invisible démons : changement climatique, conséquence
- Dark waters : chimie et agriculture/impact sur la santé

Finalement, il a été compliqué pour le Sélect de répondre à notre demande quant à la liste de film proposée pour des facteurs liés à la programmation. Par conséquent, le CJC a organisé la soirée sur un film déjà programmé (dans le cadre du cinéma Européen) qui traite de la thématique de l'environnement : *Ma ville au quotidien*. Un film qui parle de la végétalisation urbaine.

Le vendredi 21 avril, les CJC ont pris connaissance du documentaire, au Sélect, afin de préparer le débat qui a suivi la projection. Suite à cela, le travail a été de préparer le débat ; de réaliser une feuille de route permettant de correctement animer le débat. Ainsi, des questions portant sur la thématique du film avaient été préparées et des informations concernant la Ville d'Antony avaient été collectées.

Petite déception, la salle n'était pas remplie. 15 spectateurs seulement étaient venus voir le film. Cependant, les CJC, bien que les spectateurs semblaient être dans une posture plutôt « muette », ont réussi à faire émerger quelques prises de parole et ont su présenter le positionnement de la Ville sur les notions de végétalisation. Ce fut une nouvelle occasion de présenter le CJC, à travers

notamment les actions qui ont été menées sur la thématique de l'environnement. Les jeunes ont à nouveau été grandement félicités. La Directrice du Sélect était très enchantée de l'animation et a, elle aussi, félicité les jeunes : « un exercice pas facile que vous avez su bien mener »

3/ RETOUR SUR LA CLEAN WALK AVEC DES ÉCO-DÉLEGUÉS DU LYCÉE DESCARTES *Rapporteur : Robin JACQUOT*

Le 8 avril 2023, le Conseil des Jeunes Citoyens a organisé avec succès une "cleanwalk" dans le quartier du lycée Descartes à Antony, en partenariat avec le lycée Descartes. Cette initiative avait pour but de réunir les « énergies » citoyennes de faire converger les démarches éco-responsables (CJC-éco délégués de Descartes et Scouts d'Antony invités par le CJC) et de sensibiliser les habitants à la problématique des déchets et de promouvoir l'engagement citoyen en faveur de l'environnement.

Plus d'une trentaine de participants, comprenant des élèves du lycée Descartes, des membres du Conseil des Jeunes Citoyens et des résidents locaux, se sont rassemblés pour nettoyer les rues et les espaces publics du quartier. Munis de gants, de sacs poubelles et de pinces, les volontaires ont arpenté les rues, collectant les déchets abandonnés.

Pendant cette cleanwalk, une variété de déchets a été ramassée, comprenant des emballages plastiques, des canettes, des papiers et des mégots de cigarettes. Les participants ont été choqués par la quantité de déchets éliminés, mettant en évidence la nécessité de prendre des mesures pour préserver notre environnement.

Outre le nettoyage, la Cleanwalk a également permis d'établir un dialogue entre les participants et les habitants du quartier. Des discussions ont eu lieu sur les problèmes liés aux déchets, l'importance du recyclage et les actions individuelles à entreprendre pour réduire notre empreinte écologique.

Le seul bémol a été le manque de participants pour cette marche bien qu'elle ait été présentée dans 2 lycées...

En conclusion, la Cleanwalk organisée par le Conseil des Jeunes Citoyens en collaboration avec le lycée Descartes a été un événement marquant. Elle a permis de sensibiliser les habitants aux problématiques environnementales, de renforcer les liens communautaires et de promouvoir l'engagement citoyen. Cet événement rappelle l'importance de la collaboration entre les générations et de la responsabilité individuelle pour préserver notre planète.

Camille, membre du Conseil des jeunes citoyens, estime qu'il n'y a pas assez de poubelle sur la Ville.

Le Maire répond qu'il fera faire un recensement des poubelles et que la ville est prête à augmenter le nombre si cela s'avère être une réelle nécessité.

4/ RETOUR SUR PRÉSENTATION RSO *Rapporteur : Jean-Baptiste*

Le 4 avril dernier, Hélène COZZI, chargée de mission RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) auprès de la Ville d'Antony, nous a présenté la façon dont la Ville d'Antony s'inscrit dans le cadre du RSO, notamment dans le domaine de la transition écologique. Elle nous a ainsi présenté toutes les actions qui ont déjà été menées par la Ville mais également les actions qui sont prévues dans ce cadre, tel le calcul du bilan carbone d'Antony. Mme COZZI nous a aussi présenté le prisme des 7 thématiques de la RSO (Transition écologique, Qualité de vie au travail, Gouvernance, Ethique, Services à la population, Synergies économiques et sociales entre acteurs du territoire), qui permet de mener un état des lieux. Cela a permis au CJC de comprendre davantage l'environnement communal.

5/ FRESQUE DU CLIMAT *Rapporteur : Ninon BAILLY*

Rappel :

La fresque du climat est une association loi de 1901 française fondée en décembre 2018 dont l'objectif est de sensibiliser le public au réchauffement climatique. La sensibilisation se fait au

moyen d'un jeu sérieux collaboratif où les participants coconstruisent une fresque résumant les mécanismes du changement climatique tels qu'expliqués dans les rapports du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Dans le cadre du groupe thématique développement durable, un nouvel atelier autour de la fresque du climat a été mise en place au « 11 » le mardi 9 mai, permettant à d'autres CJC d'y participer en vue de la formation pour devenir animateur de la fresque. En effet, l'atelier est un prérequis pour être formé.

La formation est prévue pour **le samedi 8 juillet 2023**. Cette formation permettra aux CJC, animateurs de la fresque, d'intervenir au sein des établissements scolaires pour sensibiliser les élèves. Mais également ils pourront animer la fresque en proposant un stand lors de diverses manifestations pour lesquelles la proposition serait pertinente.

Projet voté à l'unanimité

6/ PARTICIPATION VILLAGE NATURE – PROPOSITION D'UN PÉDIBUS
Rapporteur : Aloys SCHREIBER

A l'occasion du village nature d'Antony, qui représente le 2^{ème} événement pilote dans la perspective de multiplier les événements éco-responsables, dont la thématique était de « faire venir » par des mobilités douces, le CJC a, à nouveau, souhaité s'associer à la démarche pour contribuer à sensibiliser les personnes désireuses de se rendre au village nature par la voie d'une mobilité douce. Pour se faire, le CJC comptait organiser une sorte de pédibus, réunissant les personnes souhaitant s'associer pour se rendre à pied, en groupe, jusqu'au village nature. Pendant le trajet, l'idée était également de créer un dialogue sur le thème de l'environnement et serait proposé une mini-clean walk jusqu'à destination afin de montrer, qu'en un si court trajet, il est possible de trouver un nombre important de déchets.

L'initiative a finalement avortée : peu de disponibilités sur le weekend de l'événement pour couvrir de façon pertinente au moins 2 zones de pédibus avec différents horaires de « ramassages ».

La proposition reste néanmoins à mettre en avant.

7/ PARTICIPATION « MAI À VÉLO » - ORGANISATION SORTIE VÉLO
Rapporteur : Kiran PERRONNET

Dans le cadre de « mai à vélo » le CJC a émis l'idée d'organiser une sortie vélo pour répertorier les kms qui seraient parcourus sur la plateforme Géovélo, en inscrivant une communauté de ladite plateforme. L'idée étant de symboliser la communauté en réalisant un parcours à vélo en groupe dans le cadre de la thématique « je roule pour ma ville »

Un parcours serait en amont défini *via* l'application « *openrunner* ».

Il est également prévu de mobiliser d'autres personnes qui viendraient s'associer à la démarche (invités CJC).

Idée complémentaire :

- Réaliser des étapes de ramassage de déchets sur des zones particulièrement sales

VOTE CJC : POUR / CONTRE / ABSTENTION

8/ RETOUR SUR LA JOURNÉE DE PROPRETÉ CITOYENNE DU 13 MAI
Rapporteur : Zacharie ROUCAULT

À l'occasion de la 6^{ème} JPC, les CJC ont, à nouveau, organisé l'événement sur le quartier centre-ville pour la 2^{ème} fois. 3 quartiers étaient concernés cette année : Centre-ville, Noyer doré et La Fontaine.

Pour le centre-ville, un stand était positionné sur la place de la gare avec une exposition proposant des affiches de sensibilisation sur le développement durable (plastique, alimentation,

textile etc.). Cette année, 3 parcours ont été proposés (contre 1 l'année passée). Les CJC ont encadré les groupes sur les différents parcours. Également, les CJC ont effectué une distribution de cendriers de poche sur la place de la gare.

Bilan :

Côté ramassage de déchets :

- 15 personnes dont :
 - Un groupe de personnes de la BNP, située Rue Auguste Mounier ;
 - Une famille composée de 2 parents et 3 enfants ;
 - Une maman avec son fils ;
 - 3 lycéens de Ste-Marie ;

Côté exposition :

15 personnes (dont 2 jeunes)

Une dame a demandé s'il était possible de bénéficier de l'exposition

Une autre dame a souhaité récupérer une affiche qui évoquait le textile

Distribution de petits autocollants stop pub : 24

Personnes ayant pris des cendriers de poches : 18

M. PASSERON, Conseiller municipal délégué à la jeunesse, évoque la journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité. Elle est organisée dans beaucoup de villes de France. Il invite le Conseil des jeunes citoyens à l'organiser sur la Ville d'Antony. Information sur la journée sur le lien ci-dessous.

[ODAS | L'Odas lance la Journée Nationale Citoyenneté et Fraternité avec un collectif d'une cinquantaine d'organisations.](#)

Camille, membre du Conseil des jeunes citoyens, rebondit sur la proposition et propose d'impliquer les collèges. En effet, dit-elle, il serait éventuellement intéressant de mobiliser les élèves, en lien avec les CPE et les professeurs, pour qu'ils mènent des actions dans de la journée sur des temps scolaires.

V – RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE CITOYENNE DU 11 AVRIL

Rapporteurs : Paul KERENEUR

Le mardi 11 mai s'est tenue la Cérémonie citoyenne au cours de laquelle Monsieur le Maire a remis à 80 jeunes Antoniens majeurs leur première carte électorale.

452 invitations avaient été envoyées au préalable. Bien que toutes les personnes ne répondent pas aux invitations, historiquement seulement environ 50% des invités étaient présents, il est malgré tout à noter une participation plutôt faible au regard du nombre d'invitations envoyées (80 jeunes). La période concernée concernant le recensement des jeunes ayant eut 18 ans est la suivante : du 20 juin 2020 au 31 janvier 2023.

Déroulé de la soirée :

- Accueil des jeunes et émargement
Différentes tables d'émargement étaient installées (avec lettre de l'alphabet correspondant à la première lettre du nom des jeunes invités)
Une fois 15 jeunes inscrits, un check était réalisé à la table des cartes électorales pour récupérer les cartes des jeunes présents et les positionner sur la table de la scène à disposition de Monsieur le maire.
- Ouverture de la cérémonie par Monsieur le Maire : discours
- Remise des cartes. Les jeunes ont, un à un, été appelés par Monsieur le Maire
- Proposition d'un buffet traiteur + présentation d'un PPT retraçant les actions du CJC.

- Distribution d'un kit « prêt à voter »

Un stand du '11' espace jeunes était également installé pour présenter l'offre de services de la structure.

Monsieur le Maire propose d'inviter tous les jeunes concernés pour la cérémonie citoyenne 2024. En effet, cela représenterait environ 800 jeunes et permettrait d'augmenter considérablement le nombre de présences, entre 300 et 400 jeunes.

Monsieur PASSERON, Conseiller municipal délégué à la jeunesse, propose d'organiser un format un peu plus festif pour 2024 (DJ, animations ...) permettant de rendre l'événement un peu plus attractif.

VI – RETOUR JURY CONCOURS « DES BULLES DANS LA VILLE »

Rapporteurs : Thomas RICARD

Comme chaque année, dans le cadre du concours « *Des bulles dans la Ville* » les CJC font partie du jury et remettent un prix CJC à l'une des œuvres sélectionnées dans le cadre spécifique de ce prix.

Les sélections se sont déroulées le mercredi 9 mai au '11' Espace jeunes. 54 œuvres avaient été proposées. La remise des prix s'est tenue le samedi 13 mai au cours de laquelle un CJC a remis à l'un des lauréats le prix CJC.

Madame ROLLAND, Maire adjointe en charge de la culture et du patrimoine, rappelle que la remise des prix clôt une journée de festival au cours de laquelle il y a des dédicaces, des animations etc.

VII – PARTICIPATION CJC À LA 2^{ème} JOURNÉE DES EUROPÉENS

Rapporteurs : Wissem SAÏD

Le 3 juin prochain aura lieu la deuxième édition de la Journée des Européens à Antony. Et tout comme l'année dernière, le CJC tiendra un stand sur l'Europe dans sa globalité et permettra d'apporter une aide aux membres du Conseil des Européens d'Antony tenant également un stand. Nous proposerons, comme l'année précédente, des quiz ainsi que des jeux s'adressant à tout public. Les Antoniens du Conseil Européen d'Antony représenteront chacun leur origine au travers d'activités culturelles comme l'apprentissage de danses mais aussi au travers de stands, proposant de s'immerger dans la culture du pays par des dégustations ou encore des présentations dynamiques.

VOTE CJC : POUR / CONTRE / ABSTENTION

Cette année seront représentés :

- La Suède
- La Roumanie
- Le Royaume-Uni
- L'Italie
- La Pologne
- La Serbie
- Le Portugal
- L'Allemagne
- La Biélorussie
- L'Ukraine
- La Belgique
- La Slovaquie

QUESTIONS AUX ELUS

Jules Nahon, membres du Conseil des jeunes citoyens, demande où en est la Ville avec l'installation des caméras.

Monsieur le Maire répond que la Ville est à un rythme de 120 caméras par an. 1000 caméras seront installées d'ici 3 ans.

Robin, autre membre du Conseil des jeunes citoyens demande quelle est la position de la Ville quant à l'interdiction des voitures diesel de rouler dans le secteur identifié ZEF sur Antony.

Monsieur le Maire explique que cela va se mettre progressivement en place mais que le moment il est difficile aux personnes de changer de voiture. Pour cela, Monsieur le Maire a demandé qu'il n'y ait pas de verbalisation pour le moment. Juridiquement cela est en vigueur mais dans la pratique il y a des difficultés majeures pour les automobilistes explique M. le Maire.